

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Le frère de Jean-Louis  
**Autor:** J.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205725>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## LOUISE ODIN, née Pilliod.

Le patois et la science viennent de faire, en même temps, une grande perte. M<sup>me</sup> L. Odin, l'auteur du *Glossaire de Blonay* — rédigé sous la savante direction de M. le professeur Ernest Muret — et qui doit paraître bientôt dans les *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande*, nous a été enlevée.

Une plume plus autorisée que la nôtre a rappelé ailleurs<sup>1</sup> ce que fut cette femme d'élite, l'une des plus remarquables qu'il nous ait été donné d'approcher. Cela nous dispense de le répéter, mais non de venir dire ici, dans l'organe attitré des patoisants vaudois — auquel Louise Odin elle-même était demeurée si fidèle, — un suprême et pieux adieu à l'amie dont la distinction et le savoir, relevés de bonté et de modestie, nous avait inspiré non seulement une vive admiration, mais le plus profond attachement.

Quel exemple bienfaisant qu'une vie telle que la sienne : vie de devoir, d'épreuves vaillamment supportées, d'énergie et de persévérance peu communes pour mener à bien son dictionnaire, vrai travail de bénédiction, et qui restera le plus beau monument élevé jusqu'ici, dans notre pays, à la mémoire d'un parler local !

OCTAIVE CHAMBAZ.

## LE JEU DE PAUME

**S**'IL est un jeu vieux comme le monde, c'est bien le jeu de paume. Homère en parle déjà. Mais les anciens Grecs s'y livraient sans s'aider d'autre chose que de la main. L'usage de la raquette ne vint que bien des siècles après eux. On joua longtemps à la paume, en France notamment, dans de grands édifices *ad hoc* et dont plusieurs furent transformés en salles de spectacles. C'était le jeu de paume tout court. Pour lancer la balle à de grandes distances, on allait en plein air et l'on jouait alors à « la longue paume ». De France, ce dernier jeu passa en 1874 chez les Anglais, qui le perfectionnèrent et le baptisèrent *lawn-tennis*, c'est-à-dire « jeu à la paume de pelouse ». A leur exemple, les institutions de jeunes filles et de jeunes gens du continent, les hôtels des villes d'eaux et des stations climatériques, les simples particuliers eux-mêmes, établirent les terrasses closes d'un treillis comme le sont les bassescours, où toute l'année, même en hiver, enfants et grandes personnes s'escriment gaîment à ce jeu sain et qui leur paraît d'autant plus admirable qu'il porte un nom étranger.

Quand commença-t-on à se servir de la raquette pour jeter la balle ? Un auteur du XVI<sup>e</sup> siècle, Etienne Pasquier, va nous le dire. Voici ce que nous trouvons dans son volumineux et curieux ouvrage intitulé *Les Recherches de la France* :

<sup>1</sup> M. Auguste Reymond, sous-bibliothécaire cantonal, dans la *Revue du 1<sup>er</sup> février*.

« Lorsque les tripots furent introduits par la France, on ne sçavoit que c'estoit de raquette, et y jouoit-on seulement avec le plat de la main, et de pelotes : chose que je descouvre d'un vieux livre en forme de papier journal, dont je m'aide souvent en ces miennes Recherches. « En l'an 1427 (dit-il) vint à Paris une femme nommée Margot aagée de vingt-huit ans, qui estoit du pays de Hainault, laquelle jouoit mieux à la paulme qu'onques homme eust veu, et avec ce jouoit de l'avant-main, et de l'arrière-main très-puissamment, très-malicieusement et très-habilement, comme pouvoit faire homme, et y avoit peu d'hommes qu'elle ne gagnast, si ce n'estoit les plus puissants joueurs, et estoit le jeu de Paris, où le mieux jouoit en la rue Garnier-saint-Ladre, qui estoit nommé le petit Temple. » Passage que vous voyez autorizer en tout et partout mon opinion, de laquelle je me croy davantage, parce qu'autrefois parlant à un nommé Gastelier, il me fit un discours qui est digne d'estre recité.

« Cet homme en sa jeunesse avoit esté bon joueur de paulme, et depuis fut longtemps huissier de la Cour, et venant sur l'aage, resigna son estat : mais quelque ancienneté d'aage qu'il eust (car quand il m'aprit ce que je diray, il estoit aagé de 76 ans et plus) si ne pouvoir-il oublier son premier deduict<sup>1</sup>). Et de fait, il n'y avoit jour que s'il y avoit quelque belle partie en son quartier, il n'en voulust estre spectateur. C'estoit un plaisir auquel il finit ses jours, et moi jeune homme qui n'y prenois pas moins de plaisir que luy, le gouvernois de fois à autre par occasion. Un jour entre autres il me compta qu'en sa jeunesse il avoit esté un des premiers joueurs de paulme de son temps, mais que le deduict en estoit tout autre, parce qu'ils jouoient seulement de la main, et pousoient de telle façon la pelote que fort souvent elle estoit portée au dessus des murailles, et lors les uns jouoient à mains descouvertes, et les autres pour se faire moins de mal y apportoient des gands doubles. Quelques-uns depuis plus fins, pour se donner quelque avantage sur leurs compagnons y mirent des cordes et tendons, afin de jeter mieux et avec moins de mal la balle. Ce qui se pratiqua tout communément. Et finallement de là s'estoit introduite la raquette telle que nous voyons aujourd'hui, en laissant la sophistiquerie du gand : Ha ! vrayment, dis-je lors à par moy, il y a grande apparence d'estimer que le jeu de paulme vient de là : parce que l'exercice consistoit principalement au dedans de nostre main ouverte, que nous appelons paulme, depuis lisant le passage que je vous ay cy-dessus récité, j'en fus du tout confirmé. »

Que dirait le bon Pasquier en voyant combien la mode a gâté la claire et belle langue française, et comme quoi nous rougirions aujourd'hui d'appeler le jeu de paume : le jeu de paume !

V. F.

<sup>1</sup> Plaisir, passe-temps.

**L'heure du rebut.** — Il y avait un bal l'autre soir chez les de ... A trois heures du matin, on dansait encore. Un invité, qui désirait se retirer, se rend au vestiaire. Un domestique d'occasion lui présente un pardessus.

— Mais ce n'est pas le mien.

— Ce n'est pas à monsieur ? C'est pourtant le meilleur de ceux qui restent.

— Mais le mien était neuf, tout neuf. Je l'ai mis ce soir pour la première fois.

— Oh ! monsieur, des neufs, il n'y en a plus depuis minuit et demi.

## LE FRÈRE DE JEAN-LOUIS

**N**ous avons eu, l'autre soir, une bien intéressante conférence. C'était à la chapelle de Martheray. Grande affluence. Nombre d'auditeurs durent rester debout, même des dames, de tout âge, qui regardaient, résignées, déjeunes messieurs, très « select », faisant la roue sur les banquettes. Où donc peuvent bien nichier aujourd'hui la bienséance et la galanterie ?

En chaire, M. Samuel Cornut, un très chaud et très fidèle ami du *Conteur*, soit dit en passant. Comme texte — qu'on veuille bien nous pardonner l'expression, puisque c'était à l'église — : « Sommes-nous vraiment sérieux ? » Nous, c'est vous, c'est moi, ce sont les Vaudois.

Tout d'abord, le conférencier a mis hors de cause le bon Jean-Louis, bien connu, type du Vaudois de la campagne ou du petit monde, aimant bien son canton et la Suisse, et toute la terre; aimant la vie et buvant son verre de vin ; un peu indolent : « On a bien le temps, que diable ! » mais arrivant aussi vite que les autres gens au 31 décembre après avoir rempli sa tâche ; moins religieux peut-être qu'on ne le pourrait croire, à le voir assidu au « prêche », par crainte de M. le ministre ou de son « gouvernement », plus que par besoin, mais au fond moral et honnête autant qu'un autre ; aussi sûr d'ailleurs de l'existence de Dieu que de celle du soleil qui le réchauffe et fait mûrir son blé ; sous son air un peu lourd, farci de malice comme un chien de puces ; ayant le rire et la chanson faciles, quand il est avec des gens « pas gênants » et, résigné, dans les jours critiques, joyeux, dans les bons jours, concluant volontiers par son refrain favori :

Et que dans ces lieux, règne à jamais,  
L'amour des lois, la liberté, la paix.

Le Vaudois dont a parlé l'autre soir M. Cornut, c'est celui qui est des « gens bien », teinté de savoir et affecté de religiomanie ; celui qui se croit le guide et le professeur de l'autre et veut à tout propos le régenter et le morigéner.

C'est le Vaudois dont le logis est tapissé de passages bibliques, qui ne peut dire vingt paroles sans prononcer « en vain » trente fois le nom de Dieu ou de notre Seigneur Jésus-Christ, et qui n'en est pas meilleur pour cela, ni plus chrétien.

C'est le Vaudois-apôtre, qui veut évangéliser tout le monde : les petits nègres qui « croupissent dans les ténèbres du paganisme », les

petits juifs, « dont les yeux n'ont point vu le salut », les petits catholiques, même, « ensevelis dans l'erreur du papisme ». C'est le Vaudois qui s'en va, obséquieux, quête à toutes les portes, saintes et profanes, en faveur des petits Chinois et des petits Patagons, et qui paie de bonnes paroles et de promesses de l'au-delà, le malheureux criant la faim à son seuil.

C'est le Vaudois dont les yeux sont dans la nue et le goûset sur la terre ; dont la gauche sait toujours ce que fait la droite ; qui donne les secours au compte-gouttes et les exhortations à la pellée ; qui crie au scandale et clamé contre la représentation de pièces assaisonnées de sel gaulois, à la lecture desquelles il s'est gaudi au coin de son feu ou qu'il est allé, en secret, voir jouer à Paris ; qui distille la médisance dans le miel de sa parole.

C'est le Vaudois à l'air austère, à la mine contrite, à la conscience tâtonnante tourmenté de vains scrupules, réfractaire à toute gaité, à tout abandon, à tout enthousiasme, jamais gai, dont la parole et la plume, muselées, ne donnent naissance qu'à des discours ou à des écrits obscurs, sans vigueur, ternes, fadasses, empêtrées de patois de Canaan, enfin ennuyeux et longs comme un jour de pluie.

Que notre caractère et la religion aussi, la vraie — car elle est gaie, celle-là ! — s'en trouvent mieux, tout de même, si le frère de Jean-Louis n'avait pas tant de « qualités » !

Oh ! combien nous lui préférions — qu'on nous le pardonne — ce bon Jean-Louis, avec tous ces défauts, puisque défauts il y a. Que sous prétexte de l'éduquer, on ne nous le gâte pas, de grâce !

J. M.

**Galant fumeur.** — M<sup>me</sup> X., au vieux docteur Z., qui est un fumeur enragé :

— Si j'accepte votre bras, docteur, cela signifie que je me plonge résolument dans la fumée ?

— Vous l'avez dit, chère madame, mais aussi les anges ne planent-ils pas dans les nuages !

**Le Code pénal.** — Un particulier feuillette des livres chez son libraire.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? fait-il, le *Code pénal* ? Je ne me serais jamais figuré que ce fût un livre aussi mince !

— Oh ! monsieur, répond naïvement un jeune employé, tout mince qu'il est, il renferme mille fois plus de crimes que vous n'en avez jamais commis.

#### LO MARIADZO A ADAM

**S**ti coup, l'è ina què s'è passaïe l'a grand temps que vo vu dere. M'a èta contâie l'autr'hf et se vo ne voliâi pas la crâire, ne saré po rein que vo z'écrire. Accutâde.

Adam, quand l'a z'u èta crâa, sè promenâve ti lè dzo, decé, delé dau courti ein faseint bin adrâi atteinchon de pas troupâ su lè carreaux et lè lece. Tot ètaï areindzâ que faillai vère dein clli courti ! Quin dzerdenâdo, mè z'amî ! Lâi avâi rein qu'à sè servi et pu medzi. Lâi avâi pas fauta de couâre : rein qu'à couillî et à se betâ dein lo mor : dâi favioile, dâi scorsenère, dâi truffie que l'irant dza tote boulâte et freache, dâi z'herbette, dâi z'ugnon, dau porâ et dâi mouf d'autro bon z'affére, qu'Adam lâi vegnâi on veintro quemet 'na panse. Pouâve pas autrameint : n'avâi rein à fêre et bin medzi.

Ma, tot parâi, ie s'embêtâve tot solet. Quand la né l'arrevâve et que sè betâve dein son lhî, quand l'è que s'ètai dèvetu on bocon — n'avâi rein à doutâ qu'onna follie de vegne que niâve pè derrâi avoué on avan — eh bin, quand l'avâi détâtsi sa follie de vegne et que l'avâi messe dessu on bocon de canapé parisien que vegnâi on ne sâ pas de io, Adam sè mettâ à réflîchî on bocon et sè desâi dinse : « Tot parâi, n'è pas onna vya ! Tota la sacré dzornâ solet et nion po

dèvesâ. Lè bête vant adî per duve. S'avé pî cau-  
quon avoué mè, cein m'âodrai bin : on bocon de  
serveinta, quie que sâ. » Et vaïte que lo leind-  
deman, Adam fâ mettre su lè pâpâ on avis que  
sè desâi dinse :

#### Attention au public.

« On demande une bonne servante pour tenir un ménage soigné et tout faire dans la maison. Une jeune serait préférée. Bonne occasion d'apprendre l'hébreu. »

» S'adresser à M. Adam, au jardin d'Eden.

» Prendre garde au serpent à sonnettes. »

Manqua pas. Crac ! lo leindâman, que l'ètai onna deme ndze, tandu qu'Adam tsandzîve de folie de vegne, ie l'ôut fière à son ottô et va vère. L'ètai onna galéza pernetta, bin allurâie, ma mau pegna, que lâi dit :

— E-te vo que vo z'ite Monsu Adam et que vo tsertâide onna serveinta.

— Oï ! l'è bin mè. Eintra pi dedein.

— Vigno dan po m'eingadzi. Lâi arâi-te bin à fêre per l'ottô ?

— Netteyî on bocon lo pâilo, fêre ma buiâ; lavâ, chêtsî et repassâ ma follie de vegne.

— Cein m'âodrai bin. Vé queri mè quaquez z'hardie, ma cheintere de follie et revigno to tsaud.

Adam ètai tot conteint d'avâi onna serveinta. Et du clli dzo, l'a èta tot autre ; guî quemet on quinson, suivâye qu'on tservenâle.

L'ètai conteint de sa serveinta, quand bin stasse lâi fasâi quaquez cavilhie. Peinsâ-vo vâi qu'Adam l'avâi on par de balla pomme rambou que l'avâi met de côté po quand l'avâi dâi ve-  
site et que sa serveinta, que s'appelâve Eve, lè lâi avâi ruppâie et que l'avâi accusâ la serpeint à senaille.

Cein n'arreindzîve pas Adam, ma na pas trau-  
dèpustâ câ ie vayâi que coumeincé de reluquâ Eve et que la trovâve bin à sa potta.

On coup ie va vers li, apréz d'édéjonnâ et lâi fâ :

— Na pas l'escormants de travail et de relavâ cliau zécouelles, se te mè voliâve po ton hommo et se t'ètai ma fenna, on sarâi bin behirâo. On n'arâi min de balla-mére. Et pu su on corps de sorta et nâ pas on hommo de cabaret. Te porrâi fêre la dama.

Cein n'a pas manquâ. Eve l'a èta tota benaïse de pouâi s'appelâ Madama Adam.

Et lo leindâman sè sant maryâ.

Et clli dzo quie, dza pè vè houit hâore de la né, Adam cotâve la pôrta de son otto po s'âlalâ reduire.

MARC A LOUIS.

#### ENTRE CONFRÈRES

**D**EPUIS quelque temps, les farceurs et fumistes de tous genres — les escrocs aussi s'en mêlent — jouent de bien méchants tours aux antiquaires et archéologues. Ceux-ci s'en jouent même entre eux.

Ainsi un de nos archéologues les plus éminents et les plus respectables, je vous prie, voulant rire un peu, s'est permis récemment une plaisanterie à l'égard d'un de ses savants collègues de Paris.

Ainsi le conte un journal valaisan.

Le savant archéologue envoia à son collègue, avec prière d'en traduire l'inscription, un petit pot de forme bizarre, portant ces lettres, irrégulièrement espacées :

#### MUSTARDA

Le savant parisien, après avoir plusieurs jours et plusieurs nuits tourné autour du pot, finit par envoyer à l'illustre archéologue suisse la solution suivante :

« Marcus Ulpius Scipion Traversant les Alpes de la vallée du Rhône passa une bonne nuit à St-Maurice ».

Quel honneur !!!

L'astucieux Nendard se fit un verre de bon sang, au détriment de son cher confrère.

#### A COTÉ DE L'HERBIER

**M**a foi tant pis, glanons ! Il faut prendre le bien où on le trouve et surtout quand il vient. Il nous arrive ce matin, sous la forme d'amusants souvenirs du « papa Jean Muret », ancien président de la Constituante vaudoise et, en son temps, premier botaniste de la Suisse, et de son ami, le doyen Chenaux, curé de Vuadens (Fribourg) et grand botaniste, lui aussi.

Ces souvenirs, contés par le doyen Chenaux, sont rappelés par M. Fr. Reichlen, dans le dernier numéro de la *Revue historique vaudoise*. Relevons-en deux ou trois, au hasard, parmi les plus amusants.

#### A l'auberge de la Mort.

Un beau jour, en tournée d'herborisation, Jean Muret et le doyen Chenaux arrivent à l'hôtel de l'Union, à Bulle.

— Cet hôtel a changé de nom — observa, d'une voix émue le papa Muret — autrefois, c'était « La Mort ».

— Oui, répondit le doyen Chenaux — à qui nous laissons la parole — je l'ai vu dans mon jeune âge ; il y avait là l'emblème de la mort avec sa faux ; sur un écusson se trouvaient ces mots :

A la Mort, bon logis, à pied et à cheval,  
Entrez y tous, passants, assiégez mon tonneau,  
Le vin que l'on y boit guérira votre mal,  
Car ce n'est pas celui qui conduit au tombeau.

Nous allâmes nous asseoir sur le banc qui entoure le magnifique tilleul chanté par le poète N. Glasson et qui fait toujours l'ornement de la ville.

— Il y a plus de 50 ans, me raconta alors M. Muret, j'étais parti seul de Lausanne, pour une excursion botanique. Je traversai Jaman, Montbovon, Château-d'Ex, Gessenay et de là Ablentschen, Bellegarde, Charmey. J'arrivai après trois jours de voyage à Bulle, avec une magnifique provision de plantes. J'allai loger à l'hôtel de la Mort, qui m'avait été recommandé.

Je voulais passer une journée à Bulle, pour arranger mes plantes et me reposer. Après avoir mis en ordre ma récolte, je me souvins que j'avais promis à mes parents de leur donner de mes nouvelles et je me mis à leur écrire.

Après avoir raconté mon voyage, une idée baroque me traversa l'esprit, et je terminai ma lettre par ces mots : « Très chers parents, je me trouve maintenant à la Mort, je suis résigné à mon sort et je vous fais mes adieux. » Ma lettre étant signée, je crus devoir cependant ajouter un post scriptum. « J'oubliais de vous dire que je suis logé dans un excellent hôtel de Bulle, à l'enseigne de *La Mort*, où je me trouve très bien et en parfaite santé. Aujourd'hui, je reste à Bulle pour visiter cette jolie petite ville et me reposer ; demain j'irai jusqu'à Vevey et après-demain je serai à Lausanne. »

#### Omelette ou poulet ?

Dans cette même tournée, les deux amis, tout heureux d'une trouvaille botanique, à Morlon (Fribourg) : ils avaient fait ample provision d'un petit « Hieracium » — on ne le retrouve plus aujourd'hui dans ces parages — devisaient gaîment sur le chemin.

« Muret était heureux, dit le doyen Chenaux ; il me parla des visites qu'il avait faites aux curés du Valais, des Grisons et du Tessin, de ses relations amicales avec les catholiques.

» C'est alors que je lui contai l'histoire de l'omelette, qu'il m'a si souvent fait redire depuis dans des cercles d'amis. La voici.

» Il y a une quinzaine d'années environ, un jeune botaniste de Winterthür, M. Schellenbaum, vint me faire une visite. J'étais avec lui, depuis cinq ou six ans, en échange de plantes. Avant de partir pour les Grandes-Indes, il avait voulu me connaître. Il y a été plus tard nommé